

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : **2025-107 BIS**

EN DATE DU : **16 DÉCEMBRE 2025**

FINANCES : DÉCISION MODIFICATIVE N°2 AU BUDGET EAU POTABLE

RETIRE ET REMPLACE – ERREUR MATERIELLE

L'an deux mille vingt cinq, le seize décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni au Chai à Bonnat selon convocation le 10 décembre 2025, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

Monsieur Philippe CHAVANT a été désigné Secrétaire de séance.

PRÉSENTS (22) : Mesdames et Messieurs

APPERE Roger, AUSSANAIRE Béatrice, BOURSAUD Armelle, CARCAT Camille, CHAVANT Philippe, CHEMISIER Annick, DARVENNE Céline, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LALANDE Martine, LAMONTAGNE Marc, MARSALEIX Guy, MOREAU Adrien, MOULIN Eveline, POIRIER Michel, POLLI Martine, ROUSSILLAT Florence, THEVENET Didier.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR (3) : Madame et Messieurs

Jean-Claude AUROUSSEAU donne pouvoir à Florence ROUSSILLAT, Jean-François BOUCHET donne pouvoir à Martine POLLI, Hélène PILAT donne pouvoir à Guy MARSALEIX

ECXUSÉS (2) : Messieurs

Jacques AUSSOURD, Roger LANGLOIS

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	22	25	25	25	0

Arrivée de Madame DARVENNE et de Monsieur GUETAT à 19h15

Vu l'arrêté n° 23-2024-13-003 du 13 novembre 2024 portant modifications des statuts de la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche,

Vu la compétence EAU POTABLE exercée par la CCPCM au 1er janvier 2025,

Vu la délibération du conseil communautaire portant sur la durée d'amortissement des biens du budget annexe EAU POTABLE,

Le Président informe le Conseil Communautaire qu'il y a lieu de procéder à l'ajustement des crédits budgétaires concernant les écritures liées aux amortissements pour l'année 2025.

Après avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à procéder à l'ajustement des crédits suivants :

Intitulé	DEPENSES			RECETTES		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Virement à la section d'investissement 042	023		1 000,00			
Quote-part des subvention d'investi 042				777		1 000,00
Fonctionnement			1 000,00			1 000,00
Virement de la section 040				021	H.O.	1 000,00
Agence de l'eau 040	139111	H.O.	1 000,00			
Investissement			1 000,00			1 000,00

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour Extrait Conforme
Le Président,
Guy MARSALEIX

Le secrétaire de séance
Philippe CHAVANT

